

PROTOCOLE SANITAIRE SAISON DE MONTE 2020

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien accorder aux étalons du Haras d'Étreham et vous prions de trouver le protocole sanitaire pour la saison de monte 2020 à respecter scrupuleusement.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous rappelons qu'il est impératif de nous adresser par courrier, ou par fax 0231215844, ou par mail secretariat@etreham.com ou hjehenne@etreham.com et ce avant la saillie, la fiche de renseignements de la jument, ainsi que les résultats des différents prélèvements (le cas échéant, ce dossier est à transmettre au haras où stationne votre jument durant la monte).

Également, sur le plan sanitaire et pour mieux assurer la sécurité de votre jument, il est souhaitable que vous soyez muni, au moment de la saillie, de vos brides et tord-nez. Les maidens devront être déferrées et avoir été chevauchées au préalable.

En cas d'épidémie de type grippe ou rhinopneumonie, nous nous réservons le droit de demander un certificat vétérinaire supplémentaire, de prendre la température de la jument avant la saillie et de refuser cette jument si nécessaire.

Horaires de saillies :

- Du lundi au vendredi : 08h00 – 14h00
- Samedi, dimanche et jour férié : 08h00 – 15h00

Réservation des saillies : Tel : 02 31 92 40 84

RECHERCHE METRITE CONTAGIEUSE EQUINE (MCE) ET AUTRES MALADIES VENERIENNES BACTERIENNES OBLIGATOIRE

Avant toute saillie, s'assurer du statut sanitaire de la jument (« bas risque », « haut risque »). Est considérée comme haut risque toute jument ayant été contaminée ou infectée ou saillie ou ayant résidé dans un pays autre que la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Royaume Uni dans les 12 derniers mois. Se référer à la version intégrale du Code de Pratique Internationale qui pourra être téléchargée sur www.syndicatdeseleveurs.org

JUMENT A BAS RISQUE :

	Sinus et fosses clitoridiens			Cervical			
Germes recherchés	Taylorella equigenitalis	Klebsiella pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	Taylorella equigenitalis	Klebsiella pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	Bactériologie générale (autres germes)
Juments vides et maidens	A faire, après le 1 ^{er} janvier 2020 Résultat négatif			A faire, après le 1 ^{er} janvier 2020 sur chaleur Résultat négatif			A faire après le 1 ^{er} janvier 2020
Juments pleines et suitées	A faire, après le 1 ^{er} janvier 2020 A moins de 30 jours avant le poulinage ou après le poulinage Résultat négatif			A faire après le 1 ^{er} janvier 2020, sur chaleur (si saillie sur chaleur de poulinage, résultat négatif à envoyer à l'éta lonnier dès réception) N.B : Si poulain mort au poulinage ou pour toute autre chaleur, résultat négatif obligatoire avant la saillie			A faire après le 1 ^{er} janvier 2020

Voir au verso.../...

JUMENT À HAUT RISQUE :

- Obtention du statut bas risque : 2 fois deux prélèvements clitoridiens à 7 jours d'intervalle avec résultats négatifs et un écouvillon cervical négatif après le 1er janvier sur la chaleur avant la saillie.
- Puis le protocole habituel jument à bas risque.

RECHERCHE ARTERITE VIRALE EQUINE (AVE) OBLIGATOIRE

Sur un prélèvement réalisé après le 1^{er} janvier 2020, et datant impérativement de moins de 30 jours avant la première saillie.

- soit un résultat sérologique ou Elisa négatif dans un laboratoire agréé
- soit deux résultats sérologiques positifs, stables ou déclinants, à 14 jours d'intervalle dans un laboratoire agréé
- soit un résultat sérologique positif, stable ou déclinant par rapport au dernier résultat de l'année précédente dans un laboratoire agréé (à joindre impérativement)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE : Avant la saillie

- soit une primo vaccination et selon AMM du vaccin : 2 injections espacées de 3 à 6 semaines, puis un rappel au moins annuel, mieux tous les 6 mois.
- soit sur les trois dernières années : au moins un rappel annuel

Toute rupture dans un protocole de vaccination nécessite obligatoirement une primo vaccination avant toute saillie

TEST DE COGGINS

Il est recommandé d'effectuer un test de Coggins, sur un prélèvement sanguin réalisé après le 1^{er} janvier 2020, à moins de 30 jours de la saillie.

TEST DE DOURINE

Il est recommandé pour les juments en provenance d'un pays non indemne de Dourine (ex : Italie) d'effectuer un test de dourine: 1 résultat sérologique (fixation Complément) négatif de moins de 3 mois fait après son arrivée au haras d'accueil.

RECOMMANDATIONS

- Si la jument revient en chaleur notamment de façon anormale (cycle raccourci), refaire l'ensemble des prélèvements M.C.E et autres maladies vénériennes bactériennes (germes spécifiques et flore associée).
- Si changement d'étalon, refaire tous les prélèvements à 7 jours au plus tôt après la dernière saillie de l'étalon précédent (les résultats précédents doivent accompagner la jument à la saillie).
- Si la jument change de lieu de stationnement : il faut refaire tous les prélèvements